

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site	9_BUFFAUT_75009	Numéro	75109_004_04
Adresse du site	9, rue Buffault	Hauteur	R + 7 (26,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site OF (50°, 230° et 320°) Version précédente validée à la CCTM du 12/05/2016		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/05/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	25/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	29/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 110° et 240°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 0° <3V/m ; 110° <4V/m ; 240° <3V/m 5G : 0° <3V/m ; 110° <3V/m ; 240° <2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30,40 m pour les antennes à faisceau fixe 30,90 m pour les antennes à faisceau orientable		

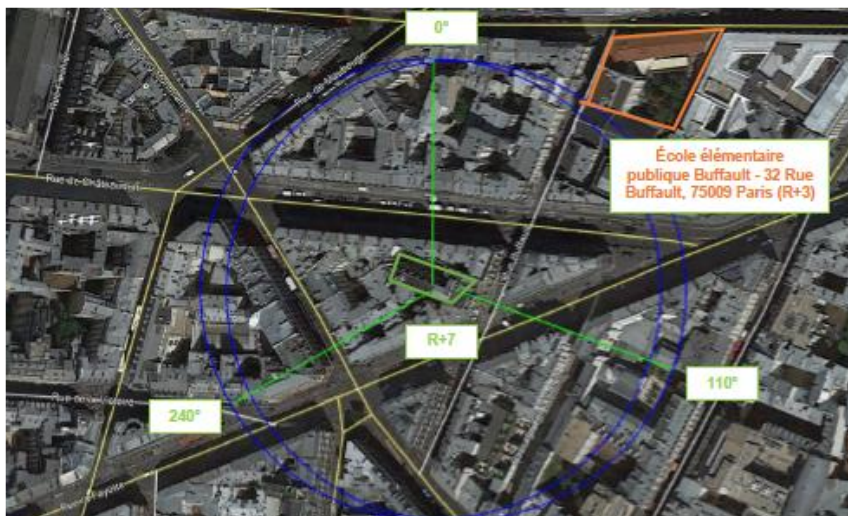
Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés. Seule la toiture est modifiée, des antennes Free Mobile seront installées sur trois mâts à nu.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 9001, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenues de taille réduite et de couleur, et restent invisible depuis la rue.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

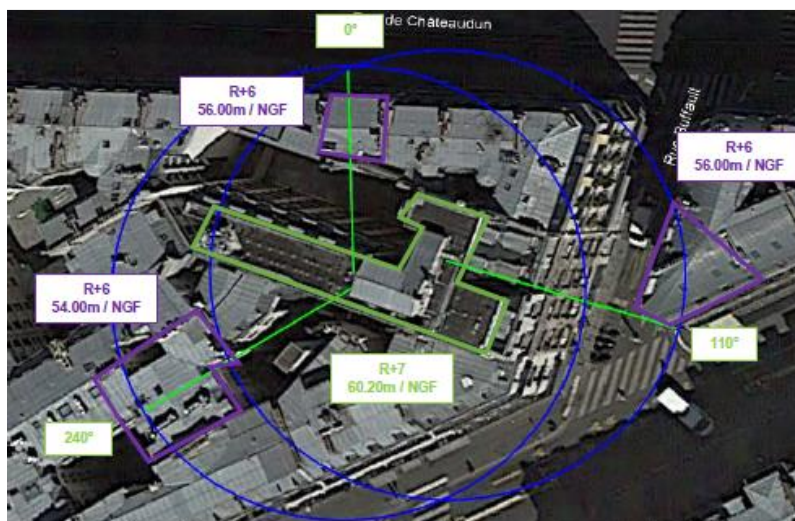
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École élémentaire publique Buffault	32 Rue Buffault, 75009 Paris	R+3	NON	92 m	1,03 V/M soit 2,86 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École élémentaire publique Buffault	32 Rue Buffault, 75009 Paris	R+3	NON	92 m	0,8 V/m soit 1,31%

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

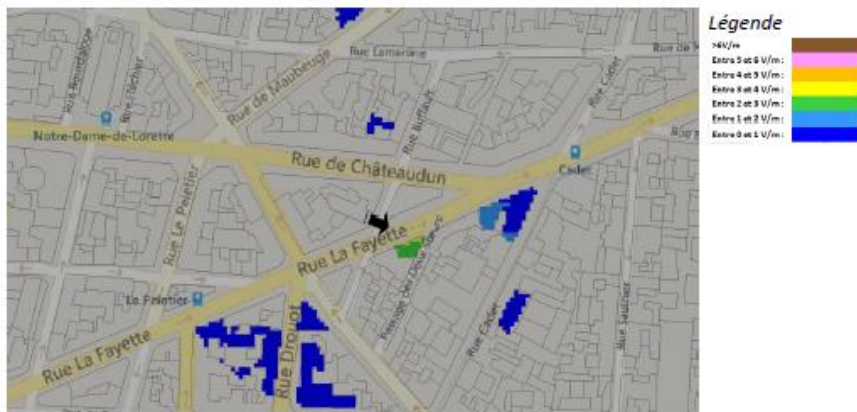


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



	Azimut 0°	Azimut 110°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

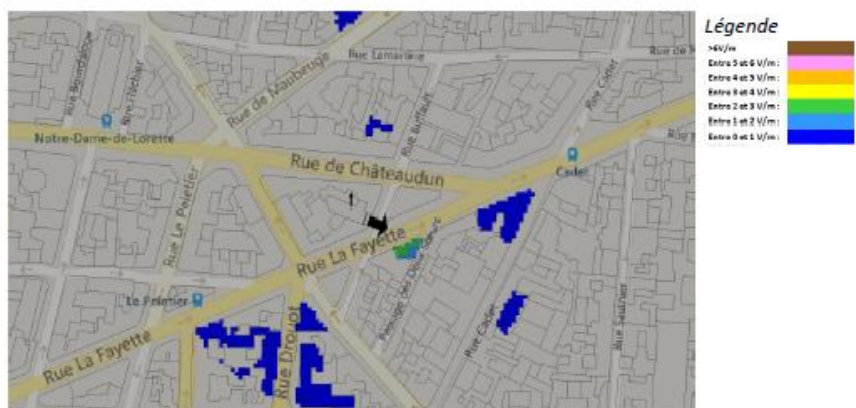
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



	Azimut 0°	Azimut 110°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet :



L'installation technique n'est pas visible depuis ce point de vu

Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 110°



Azimut 240°

